

Image not found or type unknown



Facture après état des lieux

Par **Softwalker**, le **06/01/2014** à **23:21**

Bonjour,

Nous avons louer un appartement sur Paris pour la nuit du nouvel an. Tout se passe très bien.

Au moment de l'état des lieux , le locataire remarque que des objets ont été déplacés et utilisés, j'admets, il conçoit et nous laisse partir.

Aujourd'hui il demande une facture de 589 euros pour avoir abimé et cassé son home cinema. (ce qui est faut, par ailleurs)

Y'a t-il quelque chose pour notre défense ?

Cordialement,

FB